

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE



AGRICULTURE CANADA OTTAWA K1A 0C5

3 9073 00021483 5

Le riz sauvage

PUBLICATION 5039
1978



Agriculture
Canada

6304
C212
P5039
FR

Le riz sauvage

Le riz sauvage ne poussait autrefois, que dans des cours d'eau et des lacs d'une région s'étendant de l'est du Manitoba au centre du Québec. Grâce à l'intensification des mises en culture de ces dernières années, il couvre de plus vastes superficies. Comparativement à nos autres graminées sauvages, le riz sauvage produit un grain de calibre supérieur dont la valeur nutritive équivaut à celle des grains de céréales cultivées. Ces propriétés en font donc un aliment intéressant aussi bien pour la sauvagine, les canards en particulier, que pour l'homme.

Le riz sauvage n'a pas encore été cultivé sur des terres arables, quoique plusieurs aimeraient en établir des peuplements qui serviraient de gîte et de sources d'aliments pour la sauvagine et les rats musqués. Les sportifs, en particulier, souhaitent ardemment le voir pousser sur leur terrain de chasse préféré.

La plante

Le riz sauvage est une graminée annuelle qui se propage d'une année à l'autre par ses grains. Il pousse en eau peu profonde (jusqu'à un mètre de profondeur) dans les cours d'eau à faible débit et le long des rives de certains lacs. Chaque automne, des grains des peuplements sauvages, ou bien implantés, tombent habituellement dans l'eau en quantité suffisante pour produire une culture abondante l'année d'après. Les peuplements de qualité sont habituellement si denses qu'ils empêchent la croissance de toute autre plante aquatique et forment des masses tellement compactes qu'il est difficile d'y pénétrer en bateau pour la récolte.

Il existe de nombreux lacs et plans d'eau au Canada où le riz sauvage ne pousse pas naturellement et où sa culture s'est souvent soldée par un échec. Cet échec s'expliquerait soit par la nature du fond soit par les éléments chimiques dans l'eau. Les véritables causes cependant ne sont pas clairement établies.

Semis

Il est recommandé d'employer des semis frais et viables. Pour cela, on peut recueillir les grains des peuplements naturels au début de septembre ou encore acheter des semences d'un vendeur attitré. Le

grain mûr doit être semé sans délai, car sa viabilité diminue au fur et à mesure qu'il sèche. Les grains qui seront semés au printemps ne peuvent pas être entreposés dans des silos ou des sacs durant l'hiver sans perte de viabilité. Certains vendeurs, toutefois, conservent leurs réserves dans un environnement particulier, froid et humide, pour ensemencement au printemps.

Pour planter le riz sauvage, il suffit de laisser tomber les semences à l'endroit désiré. Les grains pleins tombent au fond et s'enlisent immédiatement dans la boue tandis que les balles vides flottent à la surface. Certaines années, on note une forte proportion de glumelles vides et de grains attaqués par les insectes.

On peut encore le semer à la volée sur de larges surfaces à partir d'une embarcation bien d'aplomb. Il est difficile de couvrir de grandes surfaces en semant directement de la rive. On parvient cependant à le faire, dans une certaine mesure, en lançant dans l'eau des mottes de boue contenant des grains.

Il faut de 9 à 10 kg de semis pour établir un peuplement sur une surface d'eau d'un hectare. Dans des conditions de croissance favorables, des plants pousseront et fleuriront dès la première année. Ils produiront suffisamment de grains pour former une colonie plus dense l'année suivante. Une fois bien implanté, le peuplement se reconstitue de lui-même.

Endroit d'implantation: Un fond mou, limoneux ou boueux, semble constituer le milieu idéal pour la culture du riz sauvage. Ces conditions existent habituellement dans les lits peu profonds ou sous les ensablements de certains cours d'eau. L'eau des petites anses protégées et des baies de lacs peu profonds, tout juste hors de la zone peuplée de quenouilles et au milieu des nénuphars, constitue habituellement un bon site pour l'ensemencement du riz sauvage. Il est également possible de le planter autour du petit delta qui se forme là où une source ou un cours d'eau se déverse dans un lac ou autour du déversoir (si le courant n'est pas trop rapide).

Les littoraux ouverts exposés aux vagues ou aux courants forts ne conviennent pas à la culture du riz sauvage. Celui-ci redoute également l'ombre des arbres ou la végétation dense des marais. Les lacs bordés de marécage ne favorisent pas la croissance

d'un peuplement vigoureux, pas plus que les marais salants ou les lagunes.

Caractères botaniques

Le grain germe au printemps et produit d'abord des feuilles lisses, rubanées qui flottent à la surface. Peu après, des tiges bien enracinées dans la boue montent de 50 cm à 2 m au-dessus de la surface de l'eau, selon les variétés et les conditions. La floraison commence en août et les grains arrivent à maturité vers la fin d'août et le début de septembre. Chaque plant ne produit que quelques grains qui se détachent une fois mûrs. Il est difficile de tout récolter en une fois.

Le grain, de 1 à 2,5 cm de long, est enfermé dans une glumelle ferme ayant une soie longue et rugueuse à son extrémité. Doux et caoutchouteux, le grain d'un brun verdâtre à maturité devient fragile et tourne au brun foncé ou au noir une fois séché. Pour la consommation humaine, il est d'abord grillé, puis débarrassé de ses balles et nettoyé par battage et vannage. Il entre dans la préparation de plusieurs plats, mais le plus souvent dans la préparation pour farcir les canards sauvages.

Plusieurs variétés de riz sauvage sont connues. Elles appartiennent toutes à l'espèce botanique *Zizania aquatica*, et se distinguent par la taille de la plante, le nombre de fleurs, la texture de la balle et la grosseur du grain. Autrefois, on les retrouvait dans des régions distinctes du Canada. Il est facile de confondre le riz sauvage avec d'autres graminées comme les carex et les joncs. Pour s'assurer qu'il s'agit bien de riz sauvage, faites parvenir un spécimen de la plante ou au moins une partie du chaume avec l'épi et des feuilles attachées, aplaties et séchées, à l'Institut de recherche biosystématique, Direction de la recherche, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa (Ontario), où il sera analysé.


Des exemplaires de cette publication peuvent être obtenus à l'adresse suivante:

Services d'information
Ministère de l'Agriculture du Canada
Ottawa (Ont.), K1A 0C7

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1978

2M-7:78

N° de cat. A15-5039/1978F
ISBN 0-662-90009-X



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

